

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

SEANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022

Le 15 décembre 2022 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 8 décembre 2022, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
54	7	7	11

Présents : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, M. BERNARD (suppléant de Mme Jeannine MOREL), Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BOURGEAIS, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. Noël DUPONT, Mme FLORE, M. FOUILLAND, M. GERVASONI, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUINET, M. KAYGISIZ, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MILLET, M. MOINE, M. MOREL, M. PALISSON, Mme PECHINEY (suppléante de M. MONACI), M. PUPUNAT (suppléant de M. GIROD), M. RAVOT, Mme SERRE, M. TORRION, M. VAILLOUD.

Excusés : M. ARMETTA, M. BAUDET, M. BERGEOT, M. GUILLET, M. JUILLARD, Mme PITTI, M. SAVOYE.

Absents : M. AKHLAFA, Mme ANTUNES, M. de LEMPS, M. DUPONT Jean-François, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, M. TOURNIER-BILLON.

Pouvoirs : M. BRITEL (pouvoir à Mme LEVILLAIN), Mme COLLET (pouvoir à M. Noël DUPONT), Mme DUBARE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), Mme EMIN (pouvoir à Mme BEY), M. ISSARTEL (pouvoir à M. GUINET), Mme LIEVIN (pouvoir à Mme DOMINGUEZ), Mme MOREL Anne (pouvoir à Mme GUIGNOT), M. NIVEL (pouvoir à M. VAREYON), M. PERRAUD (pouvoir à M. MATZ), Mme REGLAIN (pouvoir à M. HARMEL), Mme VOLAN (pouvoir à M. KAYGISIZ).

=====
Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Jean-Cyrille DUCRET, Secrétaire de séance.

Tarifs des prestations de service de l'eau potable et de l'assainissement

Rapporteur : M. DELAGNEAU

Le Conseil d'Agglomération doit approuver chaque année les tarifs des prestations exécutées par les services des régies eau potable et d'assainissement du Haut Bugey. Les tarifs proposés à compter du 1^{er} janvier 2023 correspondent à des prestations qui sont réalisées soit à la demande des abonnés, soit rendues nécessaires et facturables aux tiers concernés.

Vu la grille tarifaire annexée à la présente délibération,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation des régies eau et assainissement du Haut Bugey du 5 décembre 2022 ;

Le Conseil d'agglomération,
Par 65 Voix pour,

- **APPROUVE** les tarifs des prestations exécutées par les services des régies eau potable et assainissement du Haut Bugey annexée à la présente délibération à compter du 1^{er} janvier 2023.

Fait à Oyonnax, le 16 décembre 2022

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Tarifs des prestations de service de l'eau potable et de l'assainissement.

.....

Date de décision: 15/12/2022

Date de réception de l'accusé 20/12/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 151222_2022171

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20221215-151222_2022171-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 27- tarifs des prestations eau et assainissement.pdf (99_DE-001-200042935-20221215-151222_2022171-DE-1-1_1.pdf)

**PRESTATIONS ET INTERVENTIONS DIVERSES VALABLES A COMPTER DU
1^{ER} JANVIER 2023**

Catégorie	Désignation	Unité	Tarif (€ HT)
Déplacements et main d'œuvre	Heure de main d'œuvre et déplacement	Heure	21,00
Gestion du contrat	Ouverture ou fermeture temporaire du branchement à la demande de l'abonné, hors abonnement	Forfait	42,00
	Résiliation d'abonnement sans interruption	Forfait	21,00
	Résiliation d'abonnement avec interruption	Forfait	42,00
	Frais de relevé d'index à la demande de l'abonné	Forfait	21,00
	Modification de l'abonnement (changement payeur, changement destination local, etc.)	Forfait	53,00
	Frais d'étalonnage d'un compteur de 15-20mm	Forfait	134,00
	Frais d'étalonnage d'un compteur de 25-40mm	Forfait	144,00
	Frais d'étalonnage d'un compteur de 50-60mm	Forfait	186,00
	Frais d'étalonnage d'un compteur de 80-100mm	Forfait	258,00
	Frais d'étalonnage d'un compteur de plus de 100mm	Forfait	443,00
Branchement provisoire d'eau potable	Installation – dépose d'un compteur hors regard – compteur, y compris sur poteau d'incendie	Forfait	206,00
	Installation – dépose d'un compteur DN 15-20 dans un regard - compteur	Forfait	246,00
	Installation – dépose d'un compteur DN 30-40 dans un regard - compteur	Forfait	403,00
	Réalisation d'un branchement court <2ml en PEHD 25 à 40, toutes pièces comprises (regard compteur, compteur, fontainerie) hors génie civil	Forfait	1.001,00
	Réalisation d'un branchement court >2ml en PEHD 25 à 40, toutes pièces comprises (regard compteur, compteur, fontainerie) hors génie civil	Forfait	2 227,00
Divers	Demande de renseignements des raccordements EU-EP sur des biens immobiliers	Forfait	96,00
	Mesure de pression à la demande de l'abonné	Forfait	42,00
	Réalisation d'analyse à la demande de l'abonné	Forfait	42,00
	Mise à disposition annuelle de borne de puisage	Forfait	683,00
	Contrôle des installations privatives de distribution d'eau potable, des ouvrages de prélèvement, puits, forages et récupérateurs d'eau de pluie avec usage à l'intérieur d'un bâtiment	Forfait	96,00
	Remplacement d'une radio cyble	Forfait	103,00
	Remplacement d'une radio pulse	Forfait	206,00

